



Les heures de repas

Petit déjeuner, à partir de 8h00

Déjeuner, à partir de 12h00

Gouter, à partir de 15h30

Dîner, à partir de 18h45

Les repas principaux sont servis en salle à manger.



La Lingerie

Le linge du résident est entretenu par l'établissement.

Le linge de maison est fourni et entretenu par l'établissement.



Service téléphonique

Une ligne téléphonique directe est disponible dans chaque chambre.



Le salon de coiffure

Il se situe au niveau 2 « Les Cigales ». Une prestation mensuelle est comprise dans le prix de journée.



L'animation

L'animatrice est présente du lundi au vendredi. Le programme des activités est établi à partir des attentes des résidents et affiché chaque semaine.



Les soins

L'établissement est médicalisé.

Les infirmières assurent la distribution des médicaments, et l'ensemble des soins prescrits par le médecin.

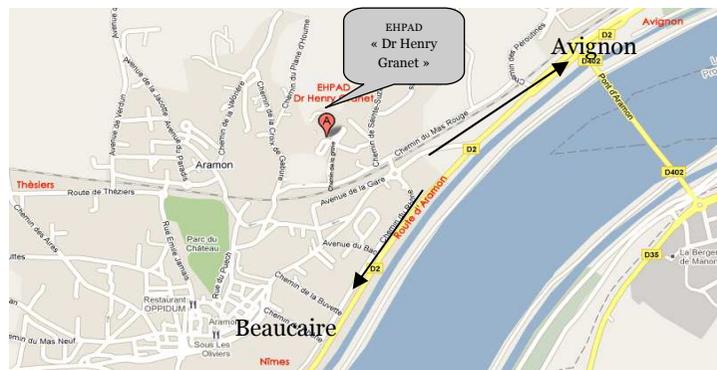
Un médecin coordonnateur assure la coordination et organisation médicale.

Chaque résident peut, s'il le souhaite, garder son médecin traitant.

Les aides soignantes assurent les soins de nursings, confort et la prévention des différents risques liés au degré de dépendance et de fragilité du résident.



SITUATION GÉOGRAPHIQUE



VOS CONTACTS

Cadre de santé : 04 66 02 23 87

Service social : 04 66 63 71 20

Bureau des entrées : 04 66 63 71 50

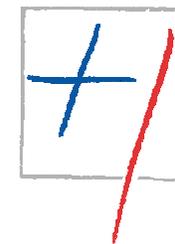
Site internet : www.hopital-local-uzes.fr

Mail : n.lauvergeon@hopital-local-uzes.fr

Les services administratifs sont centralisés à l'hôpital d'Uzès :

510 route de Nîmes
BP 81050 30701 Uzès CEDEX

Pour toute informations vous pouvez joindre le bureau des entrées.



HOPITAL
UZES

RÉSIDENCE

Henry Granet

Maison de Retraite Publique



23. Chemin de la Grave

30390 ARAMON

Tél : 04 66 02 23 80

Fax : 04 66 22 24 16

Version 1 du 10.10.12

PRÉSENTATION

La résidence «Docteur Henry Granet » de l'Hôpital d'Uzès a le plaisir de vous accueillir dans son établissement de 82 lits :

- dont 15 places en secteur protégé
- 66 places réparties sur 2 niveaux
- 2 places d'hébergement temporaire

Toutes les chambres sont individuelles avec cabinet de toilette, de plus l'établissement dispose de chambres communicantes permettant d'accueillir des couples.

Ce lieu de vie a été conçu pour le bien être et le confort des personnes accueillies.

Cet établissement est ouvert sur l'extérieur et bénéficie d'une vue imprenable sur la vallée du Rhône.

Une équipe pluridisciplinaire assure 24 h/24 une réponse à vos besoins de santé et d'hébergement

Chaque personne bénéficie d'un accompagnement médical individualisé adapté à l'évolution de votre état de santé.



LA DEMANDE D'ADMISSION

Le dossier d'admission comprend des informations administratives, sociales et médicales. Les admissions sont prononcées après étude du dossier au cours de commissions d'admission mensuelles.

Avant chaque inscription, nous vous proposons de visiter l'établissement et de prendre connaissance du livret d'accueil ainsi que du règlement de fonctionnement.

Le contrat de séjour est élaboré et signé au plus tard un mois après l'admission. Il définit les conditions d'admission, de durée, de coût et précise les objectifs et prestations adaptés à la personne accueillie.

L'hébergement peut être permanent ou temporaire.

LES FRAIS DE SÉJOUR

Le prix de journée est fixé et révisé chaque année. Son montant est affiché et réactualisé sur le tableau d'affichage à l'accueil de l'établissement ou consultable sur le site internet.

L'établissement est conventionné et un droit à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) est donc ouvert aux résidents, sous conditions de ressources, sauf s'il s'agit d'hébergement temporaire.

L'établissement est habilité, par le Conseil Général, à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale.



L'HÉBERGEMENT

La Chambre :

L'ameublement mis à disposition est composée d'un lit médicalisé électrique, d'une table de nuit, d'une commode bureau, d'une chaise et armoire murale.

Chacun bénéficie d'une salle de bain privative adaptée aux besoins de la personne accueillie.

Il est possible de personnaliser la chambre.

Les espaces de vie :

Chaque secteur dispose d'une salle à manger, d'un salon télé et d'une terrasse.

Ces lieux sont ouverts et propices aux échanges. Les résidents et leurs proches s'y retrouvent.

La restauration :

Les repas sont élaborés par Les Cuisines de l'Uzège, et servis en salle à manger.

Les menus sont établis avec la collaboration d'une diététicienne.

Les régimes sur prescription médicale sont assurés.

Des repas accompagnants peuvent être servis aux proches sur réservation 3 jours à l'avance.

